Situation des établissements pénitentiaires du Canton du Valais

il est MINUIT MOINS CINQ!

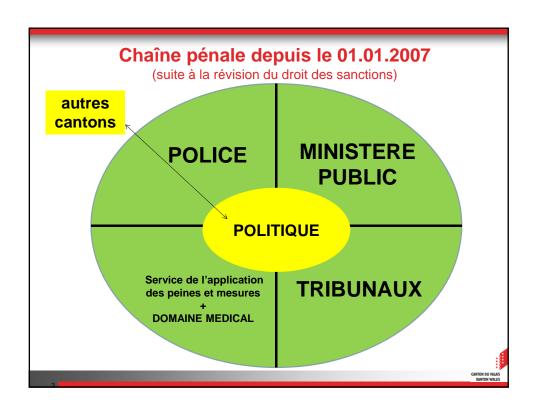
ANTON DU VALAIS

LES «tristes» CONSTATS

- → Prisons
 - Sous-effectifs / Manque de moyens / Coordination insuffisante
- Justice
 - Procédure rallongée / laxisme / droit des criminels
- ▲ Sécurité
 - Arrestations en hausse / sous-effectifs
- ▲ Société
 - Frontières poreuses / déresponsabilisation / maladies psy
- Politique
 - Manque de coordination / électoralisme / budgets serrés / réactivité au coup par coup / mesures temporaires

Nom de la diapositiv

ON DU VALAIS Inton Wallis



Mandat à l'Inspection des finances (IF)

- Dépenses d'investissements affectées aux infrastructures (locaux et équipements des nouveaux postes de travail) de la police, du ministère public, des tribunaux pénaux de 1ère instance et des établissements pénitentiaires valaisans ?
- Dépenses de fonctionnement (nombre d'EPT, charges salariales du personnel supplémentaire engagé à durée déterminée ou indéterminée) affectées au renforcement des unités de police, du ministère public, des tribunaux pénaux de 1ère instance et des services chargés de l'exécution des peines (établissements pénitentiaires valaisans, service administratif et juridique du Département de la sécurité) ?

Calcul des dépenses investissement / fonctionnement pour chaque année et pour chaque autorité en CHF et en %, période 2007-2012

Rapport disponible le vendredi 29 novembre 2013



Les urgences

1) Les bâtiments



2) Le quotidien



3) Les condamnés dangereux



NTON DU VALAIS KANTON WALLIS

Bâtiments



- ▲Actuellement, nous avons des problèmes
- 1) Crêtelongue
- 2) Prison de Sion
- 3) Martigny
- 4) Brigue
- 5) Pramont

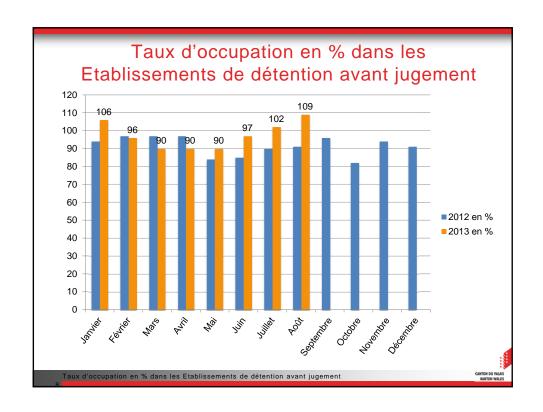
ON DU VALAIS

Le quotidien



- → Aucune réserve de place → solutions «inadéquates»
- ■2 détenus par cellule → pas de gardien
- ✓ Interventions policières → violences
- ▲ Ateliers inoccupés → pas de personnel
- ✓ Personnel épuisé → démissions / démotivation
- Taux occupation → détention avant jugement

CANTON DU VALAIS



Condamnés soumis à la Commission de dangerosité

- 1) Commission de dangerosité
- 2) Nombre de détenus et typologie (19.09.2013)
- 3) Nombre de détenus en détention ferme
- 4) Nombre de détenus en détention ferme avec congé
- 5) Nombre de détenus en régime «Travail externe»
- 6) Nombre de dangereux

ANTON DU VALAIS

DANGER

Cas suivis par la probation en milieu ouvert

→ Probation en milieu ouvert ?



- ▲ Nombre de cas et typologie
- Dangereux ?

DU VALAIS

Concrètement, un cas «Adeline» et un cas «Marie» sontils possibles en Valais ?





Exemple 1 : un détenu qui, pour des raisons médicales, doit faire une radiographie chez un médecin : l'assistante sociale qui l'accompagne est SEULE!

Exemple 2 : un jeune homme de Pramont va acheter des jeans : son éducateur référent qui l'accompagne est dans 50% des cas une femme

CANTON DU VALAIS

RECAPITULATIF Mesures à prendre

- 1) Bâtiments : Crêtelongue et Sion → Investissements urgents
- 2) Assurer le quotidien sans drame →10 postes tout de suite
- 3) Condamnés dangereux →Mesures à prendre rapidement

TON DU VALAIS

RECAPITULATIF

Condamnés dangereux

∠ Cinq mesures à court terme

- 1. Pas de femme seule avec un criminel sexuel
- 2. Mise en commun systématique des informations
- 3. Cogestion des régimes de détention
- 4. Expulsion accélérée des expulsables
- 5. Médicaments contre prises d'alcool

NTON DU VALAIS

RECAPITULATIFCondamnés dangereux

▲ Moyen terme

Mesures intercantonales (conférence du 31.10.2013)

▲ Long terme

 Modifications législatives (niveaux international, fédéral, cantonal)

ON DU VALAIS

Merci pour votre attention!

Nous restons à votre disposition pour toute remarque ou question!

NTON DU VALAIS